

Zeitschrift: Édicateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 76 (1940)
Heft: 41

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

PARTIE CORPORATIVE : VAUD : *Election au Comité central. — Aide aux vignerons. — Education et notes scolaires. — Nécrologie. — Musée scolaire. — Cours de papiers peints à Yverdon.* — GENÈVE : U. I. P. G. : *Rien n'est changé. — Tableaux scolaires suisses. — Cours de suisse-allemand.* — U. I. P. G. — DAMES : *Appel aux femmes.* — INFORMATIONS : *La Radio à l'école.*

PARTIE PÉDAGOGIQUE : E. DOTTRENS : *Prairie alpestre (Tableaux scolaires suisses.)* — CHARLES MÉGARD : *Le règne du « confusionnisme ».* — P. V. A. : *Pour une jeunesse saine.* — TEXTES LITTÉRAIRES. — INFORMATIONS : *La Croix-Rouge.*

PARTIE CORPORATIVE

VAUD

ÉLECTION AU COMITÉ CENTRAL

Les sections sont priées de désigner avant la fin de l'année des candidats au C. C., pour remplacer Mme J. Patthey et M. Ch. Gonthier, qui terminent leur mandat au début de l'an prochain.

AIDE AUX VIGNERONS (Collecte 1938).

On se souvient du désastre du printemps 1938 qui ruina les espoirs des vignerons. La S. P. V. organisa une collecte auprès de ses membres et versa la somme de 4000 fr. au Conseil d'Etat, en le priant de les répartir aux vignerons chargés de famille.

Les comptes définitifs de l'Aide au vignoble ont été récemment adoptés et le Département de l'Agriculture vient de nous renseigner sur l'usage fait de la somme versée par notre société.

Soixante-quatre familles totalisant 359 enfants ont reçu une allocation de 11 fr. par enfant. La somme se répartit dans les districts de la manière suivante : (familles de 5 à 9 enfants). Aigle 18 familles, 108 enfants ; Aubonne, 7 familles, 37 enfants ; Avenches, 5 familles, 26 enfants ; Lausanne, 1 famille, 5 enfants ; Lavaux, 10 familles, 55 enfants ; Morges, 10 familles, 57 enfants ; Nyon, 1 famille, 5 enfants ; Rolle, 6 familles, 32 enfants ; Vevey, 5 familles, 26 enfants ; Orbe, 1 famille, 5 enfants.

Le solde de 51 fr. a été versé au compte général de l'Aide. M. le conseiller d'Etat Porchet réitère au corps enseignant ses vifs remerciements.

A. C.

ÉDUCATION ET NOTES SCOLAIRES

Dans son récent article sur « la Probité des Ecoliers », notre bulletin nous demande ce que nous pensons des notes et si la première réforme à envisager n'est pas leur suppression partielle, ou mieux,

totale. Mettons-nous donc, en tant qu'éducateurs, sincèrement en face du problème.

Il y a plusieurs manières de considérer la note. Le maître peut voir en elle un auxiliaire utile qui permet de stimuler l'effort et de faciliter, de justifier le contrôle scolaire, même s'il est factice et mal adapté au niveau intellectuel des élèves.

On peut encore dire de la note qu'elle est un... mal nécessaire. On s'en passerait bien, mais... ne reste-t-elle pas, en définitive, le meilleur moyen d'obtenir un minimum de travail des paresseux insensibles à toute objurgation ? — La voilà bien, la résignation qui annihile toute tentative de débarrasser l'école de ses entraves. S'il faut imposer aux meilleurs une contrainte stupide pour obtenir une amélioration superficielle de ceux qui sont des déficients, c'est aller à l'encontre du but que nous poursuivons. Piètre atmosphère de classe que celle où règne en maîtresse la peur de la note !

Pour ma part, je ne reconnais au chiffre aucune valeur éducative et je le considère comme un mal, tout court. Il ne sert qu'à exprimer d'après une norme conventionnelle, et surtout relative, l'appréciation de notre contrôle du savoir.

Le maître cherche volontiers à créer dans sa classe l'état d'esprit collectif qui soit le stimulant naturel au travail ; il consacre à cet effort tout son cœur, son intelligence et surtout sa sensibilité. Or, pour éviter la perte de cette « atmosphère » si précieuse au labeur... vivant ! il s'agit de réduire à la portion indispensable les moments sacrifiés au contrôle par notes : autrement dit, il faudrait arriver à mettre le moins de chiffres possible. C'est la solution adoptée par beaucoup de maîtres.

Mais, chacun de ces éducateurs peut être mis, un jour, en face du cas suivant :

Un bon élève, sur la régularité de préparation et la probité duquel le maître peut compter, vient de présenter un travail nettement insuffisant et ne mérite, par conséquent, qu'une note tout à fait basse ; celle-ci va être déterminante à un haut degré pour la moyenne, puisqu'elle ne se combinera qu'avec une ou deux autres. Nous voilà en présence d'un accident dont l'enfant *peut* n'être pas rendu responsable. Par souci d'impartialité vis-à-vis de tous les élèves de la classe, le maître se sent obligé d'attribuer la note voulue et... d'en tenir compte : il se voit devenir cruel pour être juste.

Comment prévenir le retour d'un semblable dilemme ? Le seul moyen est de rendre moins opérant l'effet d'une mauvaise note éventuelle en multipliant les contrôles partiels. C'est alors l'augmentation inutile des instants où la joie au travail est bannie, car le contact heureux entre maître et élèves est impossible toutes les fois que la note vient s'interposer.

Un système qui donne si peu de satisfactions morales au maître, qui est si peu générateur de joie et d'activité désintéressée chez les élèves, me paraît bien mal défendable et ne m'offre aucune justification au point de vue éducatif.

ARTHUR OGAY.

NÉCROLOGIE

† **Louis Bataillard.** — Tout le corps enseignant du district d'Echallens est en deuil. Le plus aimable des collègues et l'un des meilleurs maîtres du canton : Louis Bataillard, n'est plus, décédé brusquement d'une attaque. Breveté en 1904, il allait prendre sa retraite après 36 ans d'activité féconde, sociale et scolaire, dans ce petit village de Rueyres qui pleure aujourd'hui son cher « Régent ».

Ses obsèques ont eu lieu mardi 22 octobre.

Le temple, trop petit, ne peut recevoir que la famille et les officiels, mais un microphone permet à la foule d'écouter la cérémonie depuis dehors.

M. le pasteur Paquier développe avec émotion, tact et sincérité, le texte du « Bon et fidèle serviteur », et relève les nobles qualités du défunt : homme de cœur, de devoir et de foi. Puis il apporte à la famille les consolations de l'Evangile.

M. le Syndic exprime, au nom des autorités, toute la reconnaissance que le village doit à ce maître vénéré et dont l'exemple ne sera jamais oublié.

M. le Président de la Commission scolaire parle de son travail si consciencieux en classe, de son amour paternel pour les petits. De tout son cœur, il s'est donné à sa tâche d'éducateur.

M. Perriraz, inspecteur scolaire, au nom du Département de l'Instruction publique, relève la valeur pédagogique de ce maître, aimant l'enseignement, les enfants, son village, ayant de l'autorité et de la discipline basée sur l'affection, point routinier, préparant toujours ses leçons. Il fut une bénédiction pour le pays et son souvenir restera gravé dans nos mémoires.

M. Mermoud, au nom de la S. P. V., président de la section d'Echallens, dit que L. Bataillard n'était pas seulement un collègue, mais un véritable ami. Il présida jadis avec distinction les conférences du district, il y présenta des rapports remarquables, il y faisait part de ses expériences et, dans les discussions, sa voix était toujours écoutée. Son départ est une grande perte, mais sa belle tête blanche, sa physionomie joviale, sa jeunesse de cœur et sa modestie resteront dans nos souvenirs.

Enfin, M. Notz, camarade de classe, souligne la grande amitié qui unissait ce généreux collègue à tous ses amis d'études.

Après tous ces témoignages de sympathie rendus en l'honneur

du défunt et de sa famille, un long cortège, précédé de beaucoup de fleurs, se rend au cimetière où la Chorale de Bercher-Rueyres, sous la direction du collègue Mayor, exécute un chant de circonstance, suivi de la bénédiction.

Et c'est dans la poésie mélancolique de l'automne, faite de brume légère et du tintement lointain des clochettes que l'âme d'élite de notre cher camarade s'est envolée vers la Patrie céleste, tandis que son corps mortel descendait, dans la tombe du village aimé. Qu'il y repose en paix !

H. P.

MUSÉE SCOLAIRE CANTONAL

Vu la fermeture de l'Ecole normale et l'arrêt du chauffage, le Musée sera **fermé le samedi** durant tout l'hiver.

Matériel à la disposition des collègues. — On trouvera à la salle de lecture un grand nombre de tableaux muraux usagés mais encore utilisables. On est prié de se servir jusqu'à épuisement du « stock ». (Le Musée n'envoie pas ce matériel par la poste.)

COURS DE PAPIERS PEINTS A YVERDON

La Société vaudoise de Travail manuel et de Réformes scolaires organise à Yverdon, salle de couture du Château, les samedis 23 et 30 novembre à 14 heures précises, un *Cours de papiers peints*. Le programme en est le suivant : couleurs à l'amidon, leur préparation, exercices pratiques (travail au pinceau, papier chiffonné, linoléum, règle, appliques, etc.) ; papiers à l'esprit de vin, préparation, exercices pratiques (ficelles, boucles, etc.) ; utilisation des papiers peints.

Ce cours, qui initiera les uns et perfectionnera les autres, s'adresse aussi bien aux maîtres et maîtresses des petites classes que des grandes.

Finance d'inscription : 4 fr. pour les membres, et 5 fr. pour les non-membres.

Les participants voudront bien se munir d'un tablier ou blouse, d'une éponge et de maculature (vieux journaux). S'inscrire sans faute jusqu'au 16 novembre auprès de M. Ch. Gonthier, Yverdon, rue du Midi 26, qui donnera le cours.

Le Comité.

GENÈVE

U. I. P. G.

RIEN N'EST CHANGÉ...

La « Loi sur l'Instruction publique » — qui a fait couler passablement d'encre au cours des mois derniers — sera probablement adoptée par notre corps législatif au moment où paraîtront ces lignes. Elle n'apporte aucun changement fondamental ; elle n'est que « la simplification formelle de l'ancienne loi », et elle codifie, d'autre part, certains principes *admis par tous depuis longtemps* : on trouvera donc, dans la loi,

ce qui était jusqu'ici des usages établis. Nous nous en réjouissons, et nous soulignons que « ça n'allait pas si mal » puisque rien ne sera changé. « Notre conception de l'école nous a valu la paix, et cela est d'un poids considérable dans le débat », écrivait un organe gouvernemental il y a deux ans déjà.

Dès lors, nous sommes en droit de nous étonner que des gens (qui ont l'air de ne rien connaître à notre école publique) se réjouissent du prétendu esprit nouveau de la loi. Ainsi, *La Vie protestante* — et nous avons bien le droit d'en être surpris — cherche à faire écho à certains articles de *La Liberté syndicale* ; nous lisons dans son numéro du 25 octobre la phrase suivante : « C'est avec joie que nous avons appris que la commission chargée de reviser la loi genevoise sur l'instruction publique avait réussi, après de longs et durs efforts (*sic*), à faire inscrire au fronton de cette loi quelques principes garantissant que l'école respecterait dorénavant (!) les convictions religieuses de l'élève... » Nous aimerions bien savoir où, quand, comment et par qui les convictions religieuses des élèves n'ont pas été respectées.

Nous protestons contre l'insinuation qu'il y aura **dorénavant** quelque chose de changé. Nous sommes heureux quant à nous de penser que le Département (et il vient de le dire expressément dans la loi) continuera, **comme par le passé**, à veiller à ce que *les convictions de chacun soient respectées*, et à faire en sorte que la paix confessionnelle à laquelle nous tenons, qui nous a valu des années de calme et de tranquillité, ne soit point troublée.

C. DUCHEMIN.

TABLEAUX SCOLAIRES SUISSES

Le président de l'U. I. P. G. tient à la disposition de ses collègues, spécialement de ceux qui utilisent les tableaux scolaires suisses, un certain nombre de plaquettes contenant les commentaires pour la 2^e série de ces tableaux : Cluse de Moutier, Hérissons, Montée à l'alpage, Vendange à Lavaux, Port de Bâle, Saline, Usine à gaz et Style gothique (cathédrale de Lausanne). Demande à adresser à Ad. Lagier, rue de la Synagogue 41.

A. L.

COURS DE SUISSE-ALLEMAND

Le professeur Manfred Schenker donnera cet hiver un

Cours de Suisse-allemand

à l'intention des membres du corps enseignant genevois.

On connaît la compétence du professeur Schenker dans ce domaine ; les résultats qu'il a déjà obtenus au Collège prouvent que quiconque possède une connaissance, même limitée, de la langue allemande peut se familiariser avec les formes et les sonorités du suisse-allemand. On comprendra l'intérêt actuel d'une pareille initiative. Il faut que les Romands ne se sentent pas étrangers au delà de leurs limites linguistiques

et qu'ils puissent, par ailleurs, aborder sans trop de difficultés les œuvres écrites dans nos dialectes nationaux.

Les leçons commenceront le *mercredi 13 novembre 1940* et dureront jusqu'à fin mai. Elles auront lieu tous les *mercredis de 17 h. 15 à 18 h., à la salle 18 du Collège de Genève.*

Il est prévu une finance de 10 fr. Les inscriptions seront prises à la première leçon.

Nous engageons vivement nos collègues à suivre le cours de M. Schenker.

U. I. P. G. — DAMES

APPEL AUX FEMMES DE L'U. I. P. G.

La Centrale de Secours aux Réfugiés, de l'Union mondiale de la Femme, qui a collaboré avec l'Office fédéral d'assistance pour secourir les réfugiés civils dans une région frontière particulièrement éprouvée, a pu distribuer 20 000 francs de denrées et de vêtements.

Actuellement la Centrale s'intéresse à un camp de 1200 internés polonais. Ces hommes sont dans le plus grand dénuement : aucun n'a de veston, leurs chaussures sont très usées et les sous-vêtements chauds leur font totalement défaut.

On demande instamment pour ces internés des chandails, des chaussettes de laine, des chemises, des mouchoirs, des lavettes, des serviettes de toilette, des rasoirs, du savon, du linge pour l'infirmerie.

Il s'agit de faire la revue des tiroirs, de tricoter, de donner un peu d'argent (l'argent permet des achats en gros toujours plus avantageux). Les objets récoltés seront remis aux plus démunis par les soins des autorités militaires. Aider est pour nous, femmes suisses, un privilège que nous devons mériter.

A. D.

INFORMATIONS

LA RADIO A L'ÉCOLE

Les émissions scolaires ont recommencé. Nous rappelons à nos collègues tout le profit que nos élèves peuvent tirer des *Feuillets de documentation* publiés par la Commission régionale des émissions scolaires de la Suisse romande.

Ces *Feuillets* sont pour la neuvième fois en vente dans tous les dépôts de journaux de la Suisse romande au prix de 20 cts la série trimestrielle.

Les remarques, les suggestions et les vœux du corps enseignant doivent être envoyés en utilisant le formulaire établi à cet effet et joint aux *Feuillets*.

La place manquant, force nous est de renvoyer à huitaine la publication de la Chronique neuchâteloise et de nombreuses correspondances vaudoises.

(Réd.)

PARTIE PÉDAGOGIQUE

TABLEAUX SCOLAIRES SUISSES

PRAIRIE ALPESTRE

Le sol.

On a déjà dit l'essentiel (voir p. 619) sur les réactions du sol et son lessivage par l'eau d'infiltration.

Tout sol végétal débute par la destruction physique et chimique de la roche mère. Plus tard, les bactéries et les plantes remanient ces fragments. Leurs déchets constituent l'humus. En montagne, la teneur des sols en humus peut devenir très élevée, la décomposition organique étant ralentie. Outre sa richesse en humus, en acides, en sels, un sol offre des conditions bien différentes selon la grosseur des particules qui le composent. Les plus fines particules forment sa partie colloïdale, qui échange ses ions avec les sels en solution. Les dimensions des granulations sont importantes; c'est d'elles que dépend le volume des espaces libres et la perméabilité du sol. Un sol trop sableux est très perméable et vite lessivé; un sol trop argileux est trop dense, trop imperméable. Un bon sol, alpestre ou non, a une structure granuleuse fine dont dépend sa capacité d'air et d'eau.

La capacité en gaz d'un sol exprime les conditions d'aération des racines: plus elle est grande, moindres sont les risques d'asphyxie et mieux prospèrent les racines. Plus les racines se développent, plus elles remanient le sol, et plus il est aéré. Ainsi, le sol s'améliore.

La teneur en eau d'un sol, mesurée par temps sec, exprime sa résistance à la dessiccation. Cette résistance dépend en partie des granulations colloïdales qui jouissent d'une forte capillarité. Or, l'eau capillaire est la source durable d'humidité et le véhicule des substances nutritives.

On se représente assez que, dans les Alpes, des sols plus ou moins vieux, plus ou moins remaniés, se trouvent voisins et portent une végétation fort différente.

Inclinaison et orientation.

Plus la pente est forte, plus l'eau s'écoule au lieu de s'infiltrer. Si le terrain est très humide, une forte pente est favorable à la végétation; c'est l'inverse si le terrain est aride. Or, trop ou trop peu d'eau modifie les conditions de concurrence. L'aspect de la prairie change absolument pour une différence d'inclinaison parfois assez peu sensible. Sur une pente ensoleillée, le sol sera d'autant plus chaud qu'il sera plus incliné, du moins jusqu'à 30°.

Le sol s'échauffe d'autant plus qu'il est plus exposé vers le sud. On conçoit que l'inclinaison du terrain a un effet inverse selon que

la pente est orientée au S. ou au N. C'est pourquoi la neige d'été se maintient bien plus bas à l'ubac (pentes N.) qu'à l'adret (pentes S.).

Orienté vers le soleil, un territoire alpin élevé est favorisé s'il est incliné. Les villages et les cultures de montagnes s'installent en général sur les versants.

Les animaux.

L'intervention de la faune paraît être négligeable dans la vie de la végétation alpestre. Tout au plus convient-il de noter l'action d'aération exercée par les fouissages, les galeries des vers de terre, en particulier. Le bétail, au contraire, en choisissant ses plantes préférées, peut en cas de surpâturage, favoriser à tel point les « mauvaises herbes » qu'elles finissent par supplanter les autres. Ou bien, en broutant des plantules, gêner à tel point leur enracinement qu'elles disparaissent victimes de la sécheresse.

Les lieux où le bétail repose, les reposoirs, se reconnaissent de loin à la luxuriance de la végétation, orties, oseille, Bon-Henri, plantes des sols trop riches en azote, délaissées par les bestiaux. Dans ces lieux, comme à proximité des chalets, l'excès de fumure est nocif à la végétation des prairies, il ne convient qu'aux espèces des associations dites rudérales.

L'homme.

Les interventions humaines les plus importantes dans la végétation alpine sont, cultures mises à part, le défrichement et l'irrigation. Il est évident que, depuis la période historique, l'homme, pour construire et pour accroître les pâturages, a ravagé les forêts en altitude. On peut estimer que leur limite supérieure a été, en bien des endroits, abaissée de plusieurs centaines de mètres, au profit des prairies, mais aussi des grandes étendues de buissons touffus. Cette disparition des forêts supérieures a, entre autres, l'inconvénient d'assécher d'immenses territoires, où, auparavant, elles jouaient leur rôle d'écran protecteur et régulateur.

Pour amener l'eau où elle manque, les montagnards construisent des bisses. Ce sont des fossés creusés dans les champs et alimentés, souvent, de très loin. L'eau en est périodiquement répandue sur le terrain. Dans le Val d'Entremont et le Val Ferret, en tout cas, les bergers la font dériver au préalable dans les fosses à purin et à fumier des étables supérieures. C'est une irrigation-fumure très simple et fort ingénieuse. Ils ont, pour faire déborder les bisses, des sortes d'immenses tranchets qu'ils abattent dans le fossé, en guise de vanne. Lorsque l'épandage est suffisant, ils déplacent leur « vanne ». Le résultat est parfait de régularité.

On a vu plus haut (p. 551) l'importance de cette pratique pour l'augmentation de rendement des prairies maigres.

Les engrais agissent surtout par l'augmentation de la force de concurrence qu'ils donnent à certaines espèces en augmentant leur vitalité, sans qu'il y ait forcément action nocive sur les autres (Lüdi).

Le simple fauchage des prairies rompt aussi l'équilibre des espèces, nuisant aux plus précoces, favorisant celles qui seraient prétéritées sous l'ombre des plus grandes, éliminant les annuelles qui ne sont pas mûres au moment des foins.

Ainsi, le fauchage des prairies à nard pas trop maigres favorise d'évidence *Leontodon* et *Crepis*. Dans ce cas, il améliore la prairie. D'une façon générale, un pâturage abandonné à lui-même perd de sa valeur.

Action des plantes entre elles.

Sous un climat donné, dans des conditions données, il finit toujours par s'établir un groupement donné de végétaux qui s'accommodent de leurs réactions réciproques. Dans la compétition pour l'espace, ils ont atteint un état d'équilibre. Un groupement défini de végétaux, même provisoire, est une association végétale. Dans une association, on retrouve toujours une ou plusieurs espèces abondantes en individus ou dominantes par l'espace qu'elles occupent : ce sont ses espèces caractéristiques. La fétuque rouge et le léontodon sont caractéristiques de l'association de prairies fraîches ; le nard, de la prairie maigre. D'autres espèces sont plus ou moins fidèles à telle association, d'autres s'introduisent dans des milieux divers. Ces dernières sont des indifférentes, elles sont ubiquistes.

Le tapis végétal d'une prairie fraîche paraît d'une densité considérable : déplacez les tiges, dégagez le sol, vous le trouverez en plein été frais, humide et noir d'humus en décomposition. Sous la couverture des feuilles, il règne un climat (qui n'est pas celui de l'air ambiant) plein d'obscurité, de vapeur d'eau et de fraîcheur. Dans ce milieu obscur, ne peuvent guère prospérer que des mousses et des sélaginelles. Le nard, par exemple, ne s'y pourrait maintenir ; ce n'est pas seulement une question de sol, c'est encore une question de « microclimat ». Les plantes élevées ne vivent pas, en fait, dans le même microclimat que les plantes basses. On constate une stratification des couches végétales comme dans une forêt. C'est un partage du domaine habitable entre des organismes qui cohabitent sans avoir les mêmes exigences. Au contraire, pourrait-on dire.

Beaucoup d'espèces ne se maintiennent dans la prairie que grâce à leur rapidité de croissance, leur précocité de maturation. Leurs parties aériennes dégénèrent déjà quand la prairie se couvre d'herbes. Leur développement, en quelque sorte explosif, se produit à la fonte des neiges : crocus, soldanelles, couvrent de fleurs le terrain ruisselant, puis ils n'existent plus que par leurs organes souterrains. Ainsi, dans une

association de prairie on observe une périodicité annuelle, des aspects successifs : printanier, estival, automnal, hivernal.

La compétition pour l'occupation du sous-sol, quoique moins apparente, est peut-être encore plus serrée que pour la « place au soleil ». Une tranchée dans le sol d'une prairie révèle une extraordinaire intrication des racines et une stratification évidente. L'exemple fourni plus haut (p. 550) du trèfle des Alpes est démonstratif à cet égard.

La vigueur d'une plante dépend beaucoup des réserves accumulées dans ses organes souterrains. Comme il est presque certain que l'hiver ne tue pas les pousses par le froid, mais par la dessiccation des tissus, l'abondance des racines est primordiale pour la plante (Weaver). Il n'y a d'ailleurs pas que la masse des racines qui joue un rôle, il y a aussi leur rapidité d'extension et leur degré de résistance à l'asphyxie.

Sur l'Alpe, les plantes vivaces finissent par subsister seules, non seulement à cause de la courte durée de la période de végétation, mais aussi par le fait qu'elles occupent à tel point le sous-sol disponible que des annuelles y germeraient en vain.

Conclusion.

J'ai tenté, dans un raccourci aussi serré que possible, de donner une idée des conditions de la vie végétale sur l'Alpe. On a pu constater qu'il est parfois impossible de parler d'un facteur sans faire intervenir ceux qui en dépendent ou dont il dépend. Ainsi se démontrent bien les interférences des conditions et la complexité des phénomènes.

Au-dessus de 2500 m., la prairie à nard fait définitivement place à un gazon ras, roussâtre, l'association à *Carex curvula*. C'est peut-être là l'effet d'un facteur, froid ou sécheresse, mais bien plus probablement de l'ensemble des conditions générales de l'altitude qui ne sont plus supportées que par de rares espèces. La superposition des étages de végétation si frappante sur les Alpes montre bien que les facteurs agissants sont supportés jusqu'à un stade extrême ou brusquement ils deviennent nocifs. Ainsi se constituent les étages alpins, révélant les limites de tolérance des végétaux.

E. DOTTRENS.

(Je tiens, en terminant, à exprimer à M. le professeur F. Chodat, toute ma reconnaissance. Non seulement il m'a procuré la documentation nécessaire à cette étude, mais encore il m'a permis de faire à la Linnéa un séjour aussi agréable que fructueux. Je le remercie aussi vivement d'avoir consenti à revoir cet article.)

E. D.

LE RÈGNE DU « CONFUSIONNISME »

L'école et l'enfant.

Eluder les questions, ce n'est pas les résoudre et faire taire les gens, ce n'est pas prouver qu'ils ont tort.

Eugénie Peyrat.

C'est aujourd'hui la confusion des idées. Tout est mêlé dans un immense pot pourri : religions, philosophies, sciences, vérités, balivernes... et cela dans la même bouche, souvent dans le même cerveau.

Tout est dans l'embrouillamini, les hommes comme les choses.

Sylvestris (*Vie Nouvelle*).

Vrai ! Sylvestris a raison.

Drôle d'époque que la nôtre !

Règne du « confusionnisme ».

Les idées, ou ce que nous croyons être des idées, dansent une sara-bande folle, insensée, sans fin.

En face d'une situation qui n'a rien de bien réjouissant et qui, présentement, semble sans issue, en face de ce crime qu'est la guerre, chacun y va de sa petite chanson, de sa proposition, voire même de sa profession de foi.

Avec des mots et des mots et toujours des mots, sans qu'il vous en coûte grand'chose, tout en prenant le monde à témoin, sans quoi le geste serait vain, et vous ne seriez pas payé de vos peines, vous résolvez les plus graves problèmes, vous échafaudez systèmes sur systèmes, théories sur théories, qui s'équilibrent comme des noix sur un bâton et qui, au premier souffle, s'effondrent, comme château de cartes, au moindre vent.

A vous en croire, vous vous sentez capable de remettre le monde sur le droit chemin.

C'est avec des mots que, tout en vous attaquant aux vieilles disciplines qui, selon vous, auraient fait faillite, vous pénétrez dans les questions les plus ardues, les plus complexes et prétendez les résoudre en un tour de main.

Vous affirmez vouloir réaliser la divine harmonie, alors que vous-même, pris par la lutte, pour un oui, pour un non, vous y allez à grands coups d'excommunication, quand ce n'est pas d'extermination, simple moyen de faire, à vos adversaires, entendre raison.

N'avons-nous pas vu de jeunes néophytes, des gosses, vous prenant au sérieux et pensant réaliser vos intentions et servir la cause, organiser des expéditions préventives et punitives, en criant, à qui mieux mieux, sous l'œil attendri des passants : « A bas les... ; à mort les... ». Demain, d'autres seront désignés à la vindicte publique, selon le mot d'ordre donné.

Cela est inoffensif, rigolo, jusqu'au jour où ce sera le drame.

Qui sème le vent, récolte la tempête !

Mirage, fantasmagorie des mots.

Demain, sans doute, on hurlera : « A l'eau, les communistes ! », à moins qu'on reprenne le vieux refrain : « Aristocrate, fais ta prière ».

Tout est possible, dans un monde désaxé qui s'en va au gré des vents.

La foule qui peine et qui souffre, affolée, elle aussi, se contente des victimes expiatoires qu'on lui offre, faute de mieux.

Rénovation nationale !

Deux mots. Une trouvaille !

Drapeau sous les plis duquel s'abritent tous ceux qui sont pris de la fringale de se dévouer à quelque chose de grand, tous ceux qui sont animés de l'esprit de sacrifice, mais qui, n'ayant rien innové, se servant des mêmes procédés et méthodes qu'autrefois, frappent fort sur la poitrine des autres — ces derniers ne sont-ils pas responsables du désordre actuel ? — sans doute pour démontrer aux foules qui attendent l'ordre nouveau qui libérera l'homme de sa misère et lui donnera sa part de bonheur, — qu'il importe d'établir la ligne de démarcation, qu'eux seuls ont l'avenir en main.

Ligues, mouvements, unions vous sollicitent, vous demandent d'entrer dans la sainte croisade, vous assènent, sur la tête, des arguments à coups de massue qui vous laissent hébétés devant ce déploiement de forces pour « la bonne cause », celle-ci ne pouvant être confondue avec la cause des autres, sujette à caution.

Croisade !

Pour justifier l'entrée en campagne de ces « Sauveurs » de la nation, il fallait peindre au bitume et à l'encre un tableau montrant la société actuelle, société en pleine décadence, s'avançant vers l'abîme et vers la nuit.

Place à des concepts nouveaux, susceptibles de rétablir l'harmonie.

Déficiences sur toute la ligne. Même les partis politiques qui, sous le couvert des mots, avaient mis sous leur emprise l'Etat, et qui n'avaient pas su mettre un frein à leurs passions et à leurs luttes partisans, devaient céder le pas.

Mais de programme précis, aucun. Nous ne savons sur quoi se produira l'alignement futur.

L'école !

Elle ne pouvait rester à l'écart, à l'abri des coups et des critiques. La logique même voulait qu'elle passât au crible, qu'elle fût comprise dans le programme généreux de la « rénovation nationale ».

L'école ne constitue-t-elle pas les assises, les fondements de la nation ? Réalisation de tels principes plutôt que d'autres et voilà l'humanité orientée dans telle direction, plutôt que vers telle autre, acheminée vers plus de fraternité, de lumière, vers une morale et une justice égales pour tous.

Là encore, règne du « confusionnisme », sarabande des mots.

L'école aurait fait faillite, parce que liée à la démocratie qui, elle, a fait faillite. Axiome, paraît-il.

Nous lisons : « En pédagogie comme ailleurs, la démocratie, ou ce qu'il est convenu d'appeler « l'idéal démocratique », a fait faillite, le point de départ ayant été faussé : l'instruction publique n'a jamais été au service du peuple. Elle n'était qu'un instrument des partis au pouvoir. » (P. Eynard : *Action nationale*, 11 octobre 1940.) Mais voilà qui est plus fort, qui doit orienter notre esprit du côté de l'optimisme, puisque nous connaissons les causes du mal dont nous souffrons et pouvons réagir : « *Pourquoi les enfants étant si intelligents, les hommes sont-ils si bêtes ? Cela doit tenir à l'éducation.* » (Ce n'est pas nous qui soulignons.) Vrai ! voilà un réformateur qui se paie tant soit peu la tête des lecteurs...

Mais le monsieur qui, du haut de son belvédère, contemple l'humanité qui s'agite à ses pieds et laisse son imagination voguer dans les nuages, et les tacticiens de la politique, confessionnelle ou autre, tous se découvrent des âmes d'apôtres et veulent participer, l'école étant en cause, à la danse sinon du scalp, du moins des mots.

Et chacun d'avancer ses pions, pour des motifs désintéressés ou non, des motifs contraires.

L'école neutre, laïque, obligatoire, qu'est-ce ? avons-nous lu :

« Une école sans Dieu ; demain, aujourd'hui peut-être, une école contre Dieu. »

« L'école neutre, laïque, qui ignore les convictions religieuses de tous et de chacun, qui doit respecter les dites convictions, sans quoi la neutralité ne serait qu'un vain mot (le maître devant rester objectif autant que faire se peut, ce qui n'est pas facile) nous conduirait, — selon certains, — dans un délai plus ou moins forcé, au bolchévisme moral et religieux, l'un n'allant pas sans l'autre, la morale ne pouvant être laïque, mais tirant sa sève de la religion même. »

Voilà, en gros, la thèse soutenue hier, alors qu'elle donna lieu à une vive polémique (voir les notes publiées dans la *Vigie*, année 1932 ¹), aujourd'hui même, alors que les rapports de l'école et de la religion ont été examinés, à propos de la revision de la loi sur l'instruction publique, et que la discussion aboutira à un compromis.

Nous ne pouvons ici qu'effleurer le problème. Disons seulement que les partisans de l'école confessionnelle, qui pensaient les circonstances propices, se sont trompés.

« Rechristianiser l'école », et « la Cité » par surcroît, voilà une étude qui déborderait les cadres de l'*Educateur*.

* * *

Il est des instituteurs qui se sont émus de la campagne quasiment engagée et de la mitraille dirigée à leur endroit. E. D. a, dans l'*Educateur*

¹ Il avait paru, dans la *Vigie*, revue protestante, pas moins de cinq articles dans lesquels l'auteur s'était efforcé de prendre la défense de « l'école laïque » et de réfuter les opinions en cours.

du 12 octobre 1940, relevé le gant, mais il aurait fallu que la protestation parût dans la grande presse ; il est des légendes auxquelles il est bon de couper les ailes.

* * *

L'école à laquelle il est donné l'assaut.

Ce n'est point la première fois que nous assistons à pareil spectacle : En 1930, lutte entre les partisans de « l'école nouvelle » et l'école dite traditionnelle qui avait cessé de plaire à plus d'un.

Dès le début, la grosse artillerie mise en action.

Les clichés de circonstance.

Quelques citations :

« Les gros soucis des maîtres bornés ont tellement envahi l'école que les leçons se passent à essayer d'inculquer aux élèves une orthographe fixée par l'Académie française et l'usage et dont, seuls, les plus savants peuvent — et encore — expliquer les fantaisies et les absurdités. » (*Travail*, juin 1930.)

« Nul doute que les enfants ne retirent de ce travail (la rythmique) un profit bien supérieur à celui d'une dictée indigeste ou de quelque problème subtil. » (*La Suisse*, 19 juin 1930.)

Sous le titre : « *La danse à l'école* », le *Mondain*, — sans doute pour mettre en déroute les bonimenteurs de la foire, — avait préconisé la danse comme susceptible de résoudre tous les problèmes, y compris celui de la crise du français. Thèse effarante, comme les autres.

Mais « les maîtres bornés », dont les munitions étaient plus sûres, parce que sélectionnées et de choix, avaient eu l'avantage et l'école avait repris sa marche en avant, comme ci-devant.

L'école sans âme !

* * *

Cela n'est pas, car ce ne serait plus l'école.

L'école à l'abri des passions !

Problèmes que nous nous permettrons d'examiner dans un prochain numéro.

CHARLES MÉGARD.

POUR UNE JEUNESSE SAINES

Faut-il s'excuser de parler encore, de nos jours, d'enseignement antialcoolique ? Il paraît, on l'a tant répété, que grâce à l'éducation, à l'information, aux sports, aux sports surtout, l'alcoolisme n'existe plus ! On est lassé par tout ce qui a été fait dans ce domaine ! Nous-mêmes, membres du corps enseignant, nous sommes lassés !

Que les tribunaux militaires constatent que « la moitié au moins des cas qui sont jugés par les tribunaux militaires sont dus à des excès d'alcool » ; que l'état-major de l'armée lance ordre sur ordre pour attirer l'attention de l'armée sur le danger de l'alcool... l'opinion l'ignore... et nous nous tranquillisons.

N'exagérons donc pas, même des meilleures choses, même de l'enseignement antialcoolique ! D'autant plus que chez nous...

Soit...

Pour ceux qui, cependant, penseraient qu'ils peuvent encore faire quelque chose dans cet ordre d'idées, mais qui ne voient pas bien quoi, voici une petite merveille ! Une brochure — vite lue — 15 pages : « Pour une jeunesse saine » qui vient d'être distribuée à tous les instituteurs des cantons de Vaud, Valais, Fribourg, Jura bernois, nous assure-t-on.

Elle n'est pas signée... Un modeste, un cher et vénéré collègue valaisan y concentre quantité de suggestions précédées de deux pages de texte, couleur du temps : le Général Guisan, le Maréchal Pétain, le Président Pilet-Golaz y sont à l'honneur.

Des suggestions pour le degré inférieur, pour le degré moyen : religion (même chez nous on revient à la religion), langue, histoire, calcul ; pour le degré supérieur : religion et morale, histoire ecclésiastique, histoire de l'antiquité, du moyen âge, de la Confédération, histoire militaire, langue, géographie, économie domestique et nationale, sciences naturelles, anthropologie et hygiène, calcul, enseignement ménager, dessin, modelage, chant, copieuses listes de grands sportifs, d'éminentes personnalités... bref, une remarquable collection de suggestions, un enrichissement certain pour l'enseignement et particulièrement pour notre enseignement antialcoolique occasionnel.

Occasionnel... c'est-à-dire qui profite de toutes les occasions possibles et qui tend, en définitive, à donner une éducation antialcoolique, en d'autres termes, à mettre en garde, sérieusement, contre les dangers de l'alcool, afin qu'il en reste quelque chose dans l'âge adulte.

Education antialcoolique ? le mot serait-il trop fort ?

Vous savez bien que non ! Comme vous savez bien que notre civilisation ne se relèvera que si elle accepte enfin de préparer des hommes qui sachent faire le sacrifice de certaines nonchalances, de certains usages qui conduisent à la catastrophe. Faudrait-il donc nécessairement attendre la catastrophe pour se décider à changer de voie ?

Une critique ? Non ! un avertissement : Le fascicule N° 1 de « Pour une jeunesse saine » n'est qu'une mine de « suggestions ». Le travail didactique reste à faire, la leçon à préparer.

Serait-ce un inconvénient ? Non pas ! une chance de plus, une garantie de succès.

La documentation ? En dernière page, une liste bibliographique constitue une importante source de renseignements.

Le N° 1, d'autre part, laisse prévoir la prochaine parution d'un N° 2, d'un N° 3, qui nous sont d'ailleurs déjà promis, et qui, sans doute, nous apporteront encore de l'aide.

En bref, une bonne affaire : des suggestions qui nous laissent la

possibilité d'enrichir notre enseignement par l'obligation de chercher, de produire, de créer nous-mêmes. P. v. A.

P.-S. — Nous sommes en mesure d'envoyer gratuitement cette brochure à nos collègues neuchâtelois qui la désireraient. S'adresser à M. Paul von Allmen, inst., Bellevue sur Bevaix.

TEXTES LITTÉRAIRES TRAVERSÉE DE L'ATLANTIQUE

(Couleurs.)

Au nord-ouest frémissait une très pâle lueur. Un passage, une éclaircie... Mermoz comprit que le détour était nécessaire. Il dirigea son avion vers le couloir de clarté. Le moteur rétablit sa cadence. Quand la proue de l'appareil eut déchiré le dernier voile du Pot-au-Noir, les trois hommes virent un prodige. La pleine lune emplissait de sa lumière et le ciel et l'onde. Il n'y avait pas un repli du flot ni du firmanent qui n'en fût pénétré. Un suave argent coulait le long des vagues. L'espace n'était qu'une vibration immense et lumineuse. L'hydravion voguait à travers un rayonnement nacré et parcouru de brises.

Mermoz. (N. R. F.)

JOSEPH KESSEL.

INFORMATIONS LA CROIX-ROUGE

C'est avec des sentiments de reconnaissance que notre population a accueilli, cette année, l'almanach de la Croix-Rouge. Nous trouverons certainement l'approbation générale en disant qu'il n'y a guère d'œuvre plus populaire que la Croix-Rouge qui fasse appel à la générosité de notre peuple, toujours prête à se manifester dans les heures graves. Cela répond du reste à son caractère. Il se donne avec enthousiasme à une cause dont la neutralité se manifeste dans la plus stricte acception du terme, car l'œuvre de la Croix-Rouge est une œuvre de secourisme, qui fait abstraction de toutes clauses ou conditions. C'est cet esprit également que nous retrouvons, pour ainsi dire, à chaque page de l'almanach qui paraît sous le nom et qui porte l'emblème de la Croix-Rouge. L'almanach de la Croix-Rouge veille à ne publier que des récits soigneusement rédigés, qui concourent à l'édification du lecteur. C'est du reste un de ses moyens de servir la cause qui lui est chère. Ses illustrations sont de nouveau particulièrement nombreuses et variées. On y remarque spécialement plusieurs photographies prises dans un E.S.M. et la reproduction en couleur du magnifique tableau d'Armand-Dumaresq « J'avais un camarade ». L'acheteur de cet almanach ne verse pas seulement une modeste contribution à une œuvre devenue indispensable, mais il acquiert en même temps un superbe ouvrage populaire.

VIENT DE PARAÎTRE

Almanach Pestalozzi

1941

Agenda de poche des écoliers suisses.

Recommandé par la Société pédagogique de la Suisse romande.

Un volume in-16 avec plus de 500 illustrations dans le texte, 3 concours dotés de prix importants.

Edition pour garçons, un volume relié toile Fr. 2.50
Edition pour jeunes filles, un volume relié toile » 2.50

Le 1^{er} août 1941 la Suisse célébrera le 650^{me} anniversaire de sa fondation; aussi cet événement est-il évoqué sur la couverture et dans les premières pages de l'ALMANACH PESTALOZZI 1941, qui, malgré les temps bouleversés, paraît, comme chaque année et propose à ses jeunes lecteurs un nouveau voyage à travers le monde. Il n'est pas besoin de recommander ce précieux compagnon des écoliers; ils trouveront toujours dans ces pages de quoi satisfaire leur légitime curiosité.



Au groupe des Conseillers fédéraux on a ajouté celui de l'Etat-major de l'armée dont les membres veillent sans cesse à la défense du pays. Les petits patriotes se réjouiront sans doute de trouver quelques notes sur l'origine des armoiries des cantons. Une nouvelle série de gravures sur bois, complétées par un texte explicatif, donnent un aperçu des efforts entrepris par les hommes pour améliorer leur sort. Viennent ensuite quelques statistiques, toujours utiles, un résumé d'histoire, des pages d'histoire de l'art, puis des jeux

et énigmes, de quoi occuper les soirées d'hiver. Enfin une série d'articles illustrés de photos inédites qui passent devant les yeux comme un film documentaire captivant. On est transporté des origines de l'humanité à l'époque des avions, voire même d'Europe en Australie, c'est tout un cortège d'animaux qui défilent et une promenade dans le monde mystérieux de la nature comme dans celui de la science.

L'*Almanach Pestalozzi* est considéré à juste titre comme le *vade-mecum* sans rival des écoliers et des écolières de notre pays auxquels il offre, sous une forme aimable, une variété inépuisable de faits et d'idées. Il leur fait aimer ce qui est beau et leur donne le goût de s'instruire.

Il est prudent de ne pas tarder à acheter l'*Almanach Pestalozzi 1941*, car ces dernières années, nombreux furent ceux qui, s'y étant pris trop tard, ne purent pas l'obtenir.

LIBRAIRIE PAYOT

Lausanne - Genève - Neuchâtel - Vevey - Montreux - Berne - Bâle

VIENT DE PARAÎTRE

L'INSTRUCTION PUBLIQUE EN SUISSE

ANNUAIRE 1940

publié par
LOUIS JACCARD

Chef du service de l'enseignement primaire au Département de l'instruction publique
du Canton de Vaud.

Un volume in-8°, broché Fr. 5.—

L'*Annuaire* de 1940 vient de paraître en un volume de 192 pages. Il traite des sujets d'ordre pédagogique, sociologique et national qui sont au premier plan des préoccupations actuelles et résume les faits qui ont marqué dans la vie scolaire de notre pays pendant l'année écoulée. La première partie de l'ouvrage est consacrée à l'important problème de l'*Education nationale*. M. le conseiller d'Etat Borel, de Neuchâtel, traite cette question avec ampleur. Le rôle des *Bibliothèques scolaires* dans la formation intellectuelle et morale de la jeunesse fait l'objet d'un intéressant travail de M. Julier, professeur de l'Ecole Normale de Sion. De son côté, M. Gustave Addor traite des origines de la Commission chargée par la Société pédagogique romande de choisir et d'analyser les ouvrages à recommander aux lecteurs des divers âges scolaires. Au moment où les cantons de Vaud et de Genève s'apprentent à utiliser un nouveau manuel d'histoire suisse, l'*Annuaire* publie les résultats d'une enquête toute récente sur les connaissances historiques des écoliers genevois. La question des centres d'intérêt fait de nouveau l'objet d'une remarquable étude de MM. P. Aubert, inspecteur, et Ed. Viret, instituteur à Lausanne. Dans le même ordre d'idées, Mlle M. Geneux, institutrice à Sainte-Croix, relate l'application qu'elle a faite de la méthode des centres d'intérêt dans une classe d'élèves de 9 à 10 ans. Les *chroniques scolaires* des cantons romands et de la Suisse alémanique renseignent sur les faits saillants de l'année 1939-1940, ainsi que sur les initiatives prises en vue d'améliorer les moyens d'action de l'école et d'adapter aux besoins nouveaux l'organisation scolaire et les méthodes de travail. Plusieurs *analyses bibliographiques*, dues à la plume de MM. Chevallaz et Jeanrenaud, orientent les lecteurs de l'*Annuaire* sur des ouvrages pédagogiques parus récemment et qui sont dignes de retenir l'attention.

Cette publication reste fidèle aux principes qui l'ont inspirée dès ses origines et se recommande à tous ceux qu'intéressent les problèmes relatifs à l'éducation et à la formation de la jeunesse.

LIBRAIRIE PAYOT

Lausanne - Genève - Neuchâtel - Vevey - Montreux - Berne - Bâle

Editeurs responsables : C. GREC et A. RUDHARDT.

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

ÉDUCATEUR

ET

BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

RÉDACTION :

ÉDUCATEUR
ALB. RUDHARDT
GENÈVE, Pénales, 3

BULLETIN
CH. GREC
VEVEY, rue du Torrent, 21

ADMINISTRATION :

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A., LAUSANNE, AVENUE DE LA GARE, 33
Téléphone 33.633 — Chèques postaux ll. 6600

ANNONCES : PUBLICITAS S. A., LAUSANNE ET SUCCURSALES

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL : SUISSE : FR. 8.—, ÉTRANGER : FR. 11.—.

Supplément trimestriel : Bulletin Bibliographique

UN ALIMENT D'APPOINT POUR LES ENFANTS

La santé est le bien le plus précieux que l'on puisse donner aux enfants. Il s'agit donc d'armer leur organisme contre les attaques de la maladie.

La nourriture habituelle ne contient pas toujours les quantités de vitamines que réclame l'organisme. Or, il en résulte un affaiblissement de la force de résistance.

Le Jemalt compense ce déficit, car il contient quatre produits naturels riches en vitamines: extrait de malt, extrait de levure, huile de foie de morue et suc de pommes d'églantier. Il constitue l'aliment d'appoint par excellence.



est agréable à prendre.

En vente dans toutes les pharmacies et drogueries
à 2 fr. 25 et 4 fr. 50 la boîte.

Dr A. WANDER S. A. - BERNE